

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

ATELIER RIVERAINS SECTEUR MARSEILLE NORD – SAINT ANDRE – SAINT HENRI

17 JUILLET 2019

NOTE DE SYNTHÈSE

VERSION ## DU 10/07/2019



LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :

DATE ET LIEU

17/07/2019	CIQ de Saint-André, Bd Jean Labro - Marseille
------------	---

INTERVENANTS

Patrick LARMINAT	SNCF Réseau – Responsable Pôle Prospection
Blandine PERICHON	Nicaya Conseil – Concertation
Florent LASSUS	Nicaya Conseil – Concertation

SOMMAIRE

Introduction

La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA	3
Les objectifs des ateliers riverains	4
L'atelier riverains du secteur Marseille-Nord – Saint André – Saint Henri.....	4

Thématiques abordées lors des échanges

Attentes et craintes exprimées.....	4
Principaux points négatifs formulés par rapport au projet	5
Questions posées	5

Propositions de suppressions des passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André

Passage à niveau de Saint-Henri	6
Passage à niveau de Saint-André.....	7
En synthèse.....	7

Les suites

Annexe : proposition d'un participant concernant le passage à niveau de Saint-André

INTRODUCTION

La concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé, à compter du 12 juin 2019, une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre 2019, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret/GPMM à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc – Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Implanter une 4^{ème} voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chaque participant le souhaitant puisse s'informer et contribuer, le maître d'ouvrage a mis en œuvre, dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Dispositif sur le nœud ferroviaire marseillais	
Réunion d'ouverture	<ul style="list-style-type: none"> • 12 juin 2019 à Marseille
Ateliers à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde • 1er juillet : St-André / St-Henri • 3 juillet : Gare Saint-Charles • 8 juillet : Marseille Nord – St-Louis – La Delorme • 17 juillet: St-André / St-Henri
Permanences à destination des riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 4 et 17 juillet : Marseille Nord : St-André, St-Henri, St-Louis, La Delorme
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • 9 septembre 2019 : Saint-Charles - blocs Est et Ouest • 26 septembre 2019 : Marseille Nord • 30 septembre 2019 : Blancarde – 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 1^{er} octobre 2019 : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • 27 septembre 2019 : Environnement Développement Durable à Toulon • 2 octobre 2019 : Socio-économie à Marseille • 3 octobre 2019 : Saturation ferroviaire à Nice
Réunion de clôture	<ul style="list-style-type: none"> • 17 octobre 2019 à Marseille

Les objectifs des ateliers riverains

Dans le cadre de cette concertation avec le public, 7 ateliers riverains sont organisés dans les Bouches-du-Rhône. Ces ateliers ont pour objectifs de :

- Présenter les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau aux riverains de chaque secteur concerné ;
- Proposer un niveau de détail fin d'information aux riverains ;
- Recueillir les contributions des riverains sur les points forts, points faibles et propositions d'amélioration sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Prendre en considération les contributions dans la perspective des réunions publiques locales du mois de septembre 2019.

L'atelier riverains du secteur Marseille-Nord – Saint André – Saint Henri

Le 2^{ème} atelier riverains du secteur Marseille Nord Saint André – Saint Henri s'est déroulé le lundi 17 juillet 2019, dans les locaux du CIQ de Saint-André, boulevard Jean Labro à Marseille. Cette rencontre a permis à SNCF Réseau de présenter les aménagements et les variantes étudiés sur le secteur ainsi que le traitement des passages à niveau implantés dans les quartiers de Saint-Henri et Saint-André nécessité par l'augmentation du trafic TER. Les participants ont ensuite pu évaluer et enrichir ces propositions.

Environ 45 personnes ont participé à l'atelier.

En introduction à la séance de travail, les participants se sont présentés et ont fait part de leurs attentes et de leurs craintes vis-à-vis du projet et de l'utilité de la concertation. La présentation par SNCF Réseau des objectifs du projet, du dispositif de concertation et des différentes variantes d'aménagements proposés sur le secteur de St-André et St-Henri a ensuite permis aux participants d'exprimer leurs points de vue et de formuler différents questionnements.

La présente synthèse regroupe les éléments les plus significativement évoqués par les participants au cours de cet atelier.

THEMATIQUES ABORDEES LORS DES ECHANGES

Attentes et craintes exprimées

Les habitants ont exprimé des attentes notamment sur le besoin :

- D'informations sur un projet qu'ils ne connaissent pas
- D'une écoute et d'une prise en compte des demandes formulées par des personnes impactées par le projet.

Des craintes ont été exprimées sur :

- Le projet de suppression des passages à niveau
- L'augmentation des nuisances sonores liées à l'augmentation potentielle du trafic de trains de fret (de jour et surtout de nuit s'il y a une augmentation des TER en journée)
- L'enfermement du quartier et son engorgement potentiel lié notamment à présence d'entreprises de transport logistique
- L'augmentation de l'insécurité dans le quartier
- La dévaluation des biens immobiliers

Principaux points d'inquiétude formulés par rapport au projet

Le diagnostic apporté par le maître d'ouvrage a donné lieu à de nombreux échanges portant sur les préoccupations des riverains vis-à-vis des aménagements projetés.

Les principaux points d'inquiétude formulés par les participants ont porté sur :

- L'aggravation potentielle de l'enclavement des quartiers Saint-André et Saint-Henri, déjà très contraints par les infrastructures de transport
- Le projet de suppression du PN 1 sans reconstitution d'une 2^{ème} liaison avec la voirie extérieure, ne laissant plus qu'une seule issue pour sortir du quartier
- La perpétuation de la situation de déconnexion du territoire avec le reste de l'agglomération marseillaise malgré les besoins de liaison existants
- La perspective d'une augmentation de la fréquence de passage des trains de fret provoquant un accroissement des nuisances sonores (de jour et surtout de nuit s'il y a une augmentation des TER et une priorisation de ces derniers en journée sur les trains de marchandises)
- Le déficit de réflexion urbanistique permettant de proposer une vision du quartier intégratrice des projets d'infrastructures portés par différents maîtres d'ouvrage (SNCF Réseau, GPMM, Métropole Aix-Marseille Provence, Ville de Marseille, ...)
- Le dépérissement du quartier en lien avec la dévaluation de la valeur des biens immobiliers et l'augmentation de l'insécurité

Questions posées

Les participants ont interrogé SNCF Réseau sur :

- La synergie entre les projets de mobilité portés par la Métropole Aix-Marseille Provence et le projet LNPCA
 - *SNCF Réseau indique que le projet LNPCA est en adéquation avec les autres projets portés par la Métropole. Les partenaires cofinanceurs (dont la Métropole Aix-Marseille Provence) se sont fortement mobilisés pour obtenir la décision ministérielle de mars 2018 pour la poursuite du projet.*
- La possibilité d'un prolongement du projet jusqu'au secteur des Corbières (en lien avec le projet de création d'un pôle d'échange multimodal)
 - *SNCF Réseau précise qu'il y a des projets complémentaires à travailler en parallèle, tous les projets n'ayant pas vocation à être intégrés à celui de la LNPCA*

- Les nuisances engendrées par les aménagements du projet sur le secteur d'Arenc
 - SNCF Réseau rappelle les impacts du projet et indique qu'un atelier riverains s'est déjà tenu sur le secteur d'Arenc (avec très peu de participants présents). Un deuxième sera organisé également début septembre avec l'ensemble des CIQ concernés ainsi qu'une réunion publique locale fin septembre au cours de laquelle les riverains du secteur d'Arenc pourront exprimer une nouvelle fois leurs points de vue et formuler leurs questions.
- L'intégration d'une gare à Saint-André dans les propositions de SNCF Réseau
 - SNCF Réseau indique que le projet LNPCA ne comprend pas à ce stade la réalisation de la halte de Saint-André et précise que la possibilité de réalisation de cette halte est bien prise en considération dans les études du projet et que les aménagements projetés sont compatibles avec la réalisation de cette halte
 - SNCF Réseau précise que la Métropole Aix-Marseille-Provence est favorable à la réalisation du projet de halte de Saint-André.
- Le nombre effectif de véhicules qui traversent le quartier de Saint André via le PN 2
 - SNCF Réseau précise qu'il y a aujourd'hui 5 000 véhicules qui passent par le PN 2 chaque jour, dont la moitié ne font que traverser le quartier.
- La possibilité d'aménager une voie routière en dessous de la voie ferrée
 - SNCF Réseau rappelle que cette solution a été étudiée et écartée compte tenu de ses impacts fonciers et urbains très conséquents, 5 à 10 fois plus importants que dans les solutions proposées lors du présent atelier.

PROPOSITIONS DE SUPPRESSION DES PASSAGES A NIVEAU DE SAINT-HENRI ET SAINT-ANDRE

SNCF Réseau a présenté dans le détail les variantes proposées pour la suppression des passages à niveau de Saint-Henri et de Saint-André. Les participants se sont exprimés sur ces propositions et ont pu formuler des contributions (cf. plan en annexe).

Passage à niveau de Saint-Henri

Variante accès Nord

Concernant la variante d'accès nord, les participants ont relevé que la création d'une voie de dégagement entre les boulevards du Grand Camps et le Chemin de la Pelouque (avec un foncier appartenant à SNCF) constituait un point fort de cette solution. Cette solution a le désavantage de ne proposer d'une seule issue pour sortir du quartier.

Variante accès Sud

Concernant la variante d'accès sud, les participants ont relevé que la solution apporte moins de sécurité avec notamment un manque de visibilité. Elle présente également le désavantage de nécessiter une emprise foncière plus importante.

Passage à niveau de Saint-André

Variante Barnier

Certains participants estiment que cette variante peut permettre un consensus, bien que des participants aient des réticences concernant la suppression de la desserte en bus de la partie du quartier proche du PN2. Les participants ne sont pas favorables à la suppression de certains points de ramassages scolaires à Saint-André (si cette variante était retenue). Cette variante ne comprend aucune expropriation, ce qui constitue un point positif.

Variante Cauvet

La présentation de cette variante a donné lieu à des interrogations sur la mise au gabarit des voies pour le passage de deux bus. Les impacts fonciers ont également fait l'objet de questionnements et une partie des participants a exprimé son opposition aux expropriations nécessaires à cette solution. Les participants et membres de CIQ de Saint-André s'expriment majoritairement contre cette variante en mettant en avant :

- La redirection du trafic vers la traverse du chemin de fer générant des nuisances sonores et des problèmes de sécurité accrus pour les riverains
- L'opposition de principe aux expropriations

En synthèse

Les points de vue exprimés par les participants sur les différentes variantes de suppression des passages à niveau portent sur l'importance de ne pas enclaver le quartier et de ne pas exposer les secteurs concernés à de nouvelles nuisances. Les participants ont également formulé leurs fortes attentes en matière d'informations et de cohérence du projet LNPCA avec les autres projets urbains portés par la Métropole et ceux du Port. Seule cette vision globale permettrait de pouvoir permettre aux habitants de porter une véritable appréciation du projet.

Les avis et recommandations formulés pendant toute la durée de la concertation publique seront intégrés au bilan de la concertation.

LES SUITES

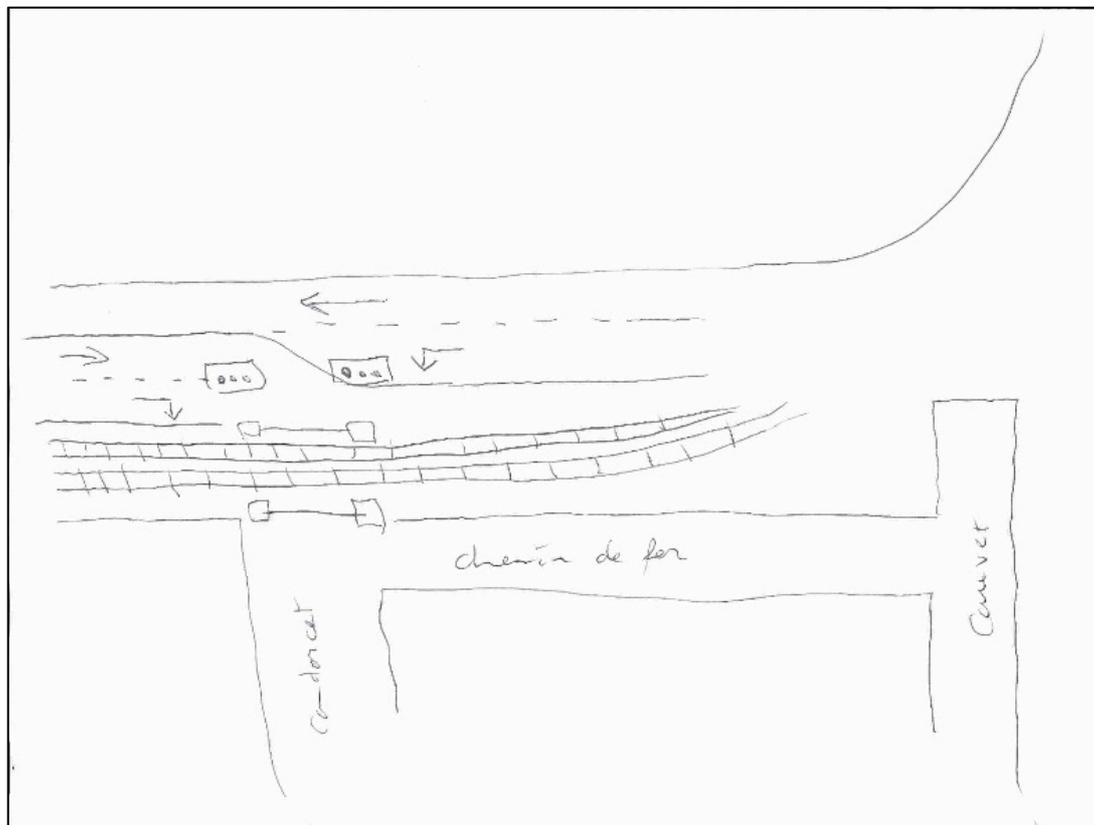
- La présente note de synthèse de l'atelier et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA

- Les contributions seront prises en considération par SNCF Réseau en vue des réunions publiques locales du mois de septembre : 26 septembre pour le secteur de Marseille Nord
- A l'issue de l'atelier du 17 juillet 2019, les membres du CIQ de Saint-André ont indiqué leur intention de poursuivre la réflexion et de formuler des avis et recommandations sur les variantes proposées
- Les contributions seront intégrées au bilan de la concertation avec le public qui se poursuit jusqu'au 18 octobre 2019.

ANNEXE : PROPOSITION D'UN PARTICIPANT CONCERNANT LE PASSAGE A NIVEAU DE SAINT-ANDRE

Une proposition d'enrichissement des solutions proposées a été présentée en séance par un participant. L'objectif de cette solution est de conserver le passage à niveau de Saint-André tout en proposant de réduire la congestion du trafic routier dans cette zone. Cette solution prévoit :

- Un élargissement de la voirie existante permettant l'accueil d'une deuxième voie dans chaque sens (au droit du Chemin Saint-Louis de Rove) permettant de bifurquer vers la rue Condorcet.
- La mise en place de feux rouges au niveau du passage à niveau pour réguler la circulation routière dans les 2 sens.



SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

